

FICHE TECHNIQUE

Code article : C4580000

DEGRAISSANT MULTI-USAGES "TEEPOL"

TEEPOL 5L DEGRAISSANT MULTI USAGES MOUSSANT

CCA

TEEPOL est un détergent multi-usages pour le nettoyage de toutes les surfaces lavables. TEEPOL est spécialement recommandé pour les industries agro-alimentaires. Utilisé comme mouillant, il est très efficace dans les applications industrielles ou agricoles. Utilisé comme dégraissant, il assure parfaitement le nettoyage des carrosseries de véhicules.

TEEPOL est caractérisé par un mélange étudié de tensioactifs anioniques d'où :

- Un pouvoir détergent renforcé, facilitant l'élimination des salissures les plus tenaces
- Un pouvoir émulsifiant très élevé, permettant une dispersion rapide des graisses, huiles, etc...
- Un pouvoir mouillant optimisé qui accélère l'action détergente
- TEEPOL est efficace quelle que soit la dureté de l'eau
- TEEPOL est agréablement parfumé.



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Fort pouvoir mouillant
- Excellent dégraissant
- Pouvoir moussant
- Application industrielle, agricoles, nettoyage automobile, CHR

CARACTÉRISTIQUES

- Aspect liquide parfumé de couleur vert
- pH pur : 5.0 – 7.0
- Densité : environ 1.01 – 1.04

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

CONDITIONNEMENT : Bidons de 5L de 2 Bidons par carton, 160 par palette

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

MODE D'EMPLOI :

- ½ verre à 1 verre soit 50 à 100 ml pour 10L d'eau, suivant le degré de salissures.
- Utiliser pur pour les taches tenaces.
- Nettoyer la surface de façon habituelle, puis rincer.

MANIPULATION :

Les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'utilisation du produit sont disponibles sur la Fiche de Données de Sécurité accessible sur Internet.

Uniquement pour usage professionnel.

STOCKAGE : conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des températures extrêmes.

LEGISLATION :

Produit de nettoyage conforme à la législation relative :

- au Règlement Détergent CE 648/2004,
- au produit de nettoyage pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (décret du 17/06/1998).

Mis à jour le 16 avril 2021

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>